

# Une finance solidaire, c'est possible !

*Depuis le 3 novembre, et jusqu'au 10 novembre, c'est la semaine de finance solidaire. Pendant huit jours, les acteurs de la finance solidaire organisent des événements pour sensibiliser et faire découvrir une autre manière d'épargner. Cet événement est porté par l'association Finansol, promoteur de la finance solidaire.*

Si l'intitulé peut prêter à sourire, l'initiative est très sérieuse ! La semaine de la finance solidaire, qui se déroule du 3 au 10 novembre, est portée par le collectif Finansol « qui rassemble des établissements financiers engagés dans une démarche de solidarité et des entreprises solidaires à forte utilité sociale et/ou environnementale ».

L'association Finansol est née en 1995. Son but est de faire la promotion de la finance solidaire. Finansol édite des « guides pédagogiques tels que le guide des placements solidaires publié par Alternatives Economiques, le guide de l'épargne salariale solidaire, le guide du label Finansol... » L'association organise également la semaine de la finance solidaire et les grands prix de la finance solidaire, en partenariat avec le journal Le Monde.

## **Un label Finansol**

« Mais comment la finance peut-elle être solidaire ? », vont demander les grincheux. « La finance solidaire relie les épargnants qui cherchent à donner du sens à leur argent à des entreprises et associations à forte utilité sociale et

environnementale, qu'ils financeront via la souscription de produits d'épargne solidaire », nous apprend le site de Finansol. Les épargnants qui le veulent peuvent ainsi choisir de reverser une partie de leurs intérêts à l'entreprise ou l'association de leur choix. Ou prendre des parts dans une entreprise solidaire.

Pour savoir si votre produit d'épargne est solidaire ou si l'entreprise dans laquelle vous voulez investir a une utilité sociale ou environnementale, Finansol a créé, en 1997, un label « pour distinguer les produits d'épargne solidaire des autres produits d'épargne auprès du grand public ». Ce label, qui repose sur des critères de solidarité, de transparence et d'information, est attribué par un comité d'expert issu de la société civile.

À l'heure actuelle, plus d'un million de personnes en France participent à la finance solidaire. Ce qui représente près de 8,5 milliards d'euros d'encours, 290 millions d'euros de financement solidaire et plus de 5 millions de dons à des associations. La finance solidaire, c'est aussi 31 000 emplois créés ou consolidés, 4500 personnes relogées et 50 000 foyers approvisionnés en énergies renouvelables.

La preuve qu'une finance solidaire est possible et que, au-delà du rôle des politiques, les citoyens peuvent aussi jouer un rôle pour rendre le monde meilleur.

**Pour aller plus loin**

[www.finansol.org](http://www.finansol.org)

[Les lauréats du grand prix de la finance solidaire](#)